



REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DU REFERE DU 02/03/ 2023

Président : RABIOU ADAMOU

Greffier : Mme MOUSTAPHA RAMATA RIBA

N°	RG	DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
DOSSIERS DU JOUR				
AFFAIRE				
01	65	LA SOCIETE R-LOGISTIC NIGER SA	EFS EBREX DMCC	Délibéré au 09/03/2023.
DELIBERE DU JOUR				
01		MOUTARI ISSA MOUSSA	AHMANI OUMOU	Statuant publiquement, contradictoirement, et en 1 ^{er} ressort ; -Se déclare incompétent en raison des contestations sérieuses pour ordonner la mesure sollicitée par Monsieur MOUTARI ISSA MOUSSA ; -Condamne MONSIEUR MOUTARI ISSA MOUSSA aux dépens. Notifie aux parties qu'elles disposent de huit (08) jours à compter du prononcé de la présente ordonnance pour interjeter



